

**Conseil départemental du Calvados  
DGA Aménagement et Environnement  
Direction des Ports  
Place Gambetta  
BP 20520  
14000 CAEN CEDEX 1  
Tél: 02 31 57 15 52**



**CREATION D'UN EPI EN ENROCHEMENTS POINTE DE  
CABOURG**

**Conseil départemental du Calvados**

**Description des travaux**

# **Sommaire**

**1. Localisation du projet (annexe 2)**

---

**2. Présentation du projet**

---

**3. Photographies de la zone d'implantation (annexe 3)**

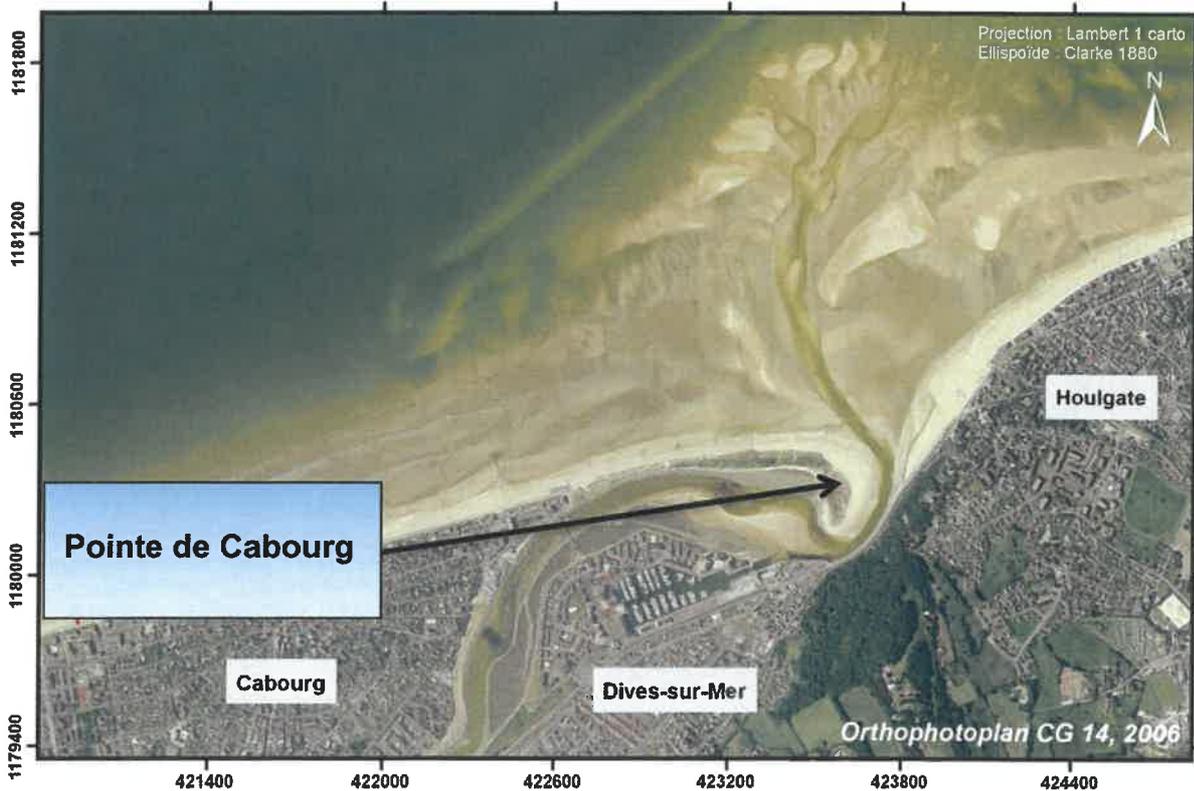
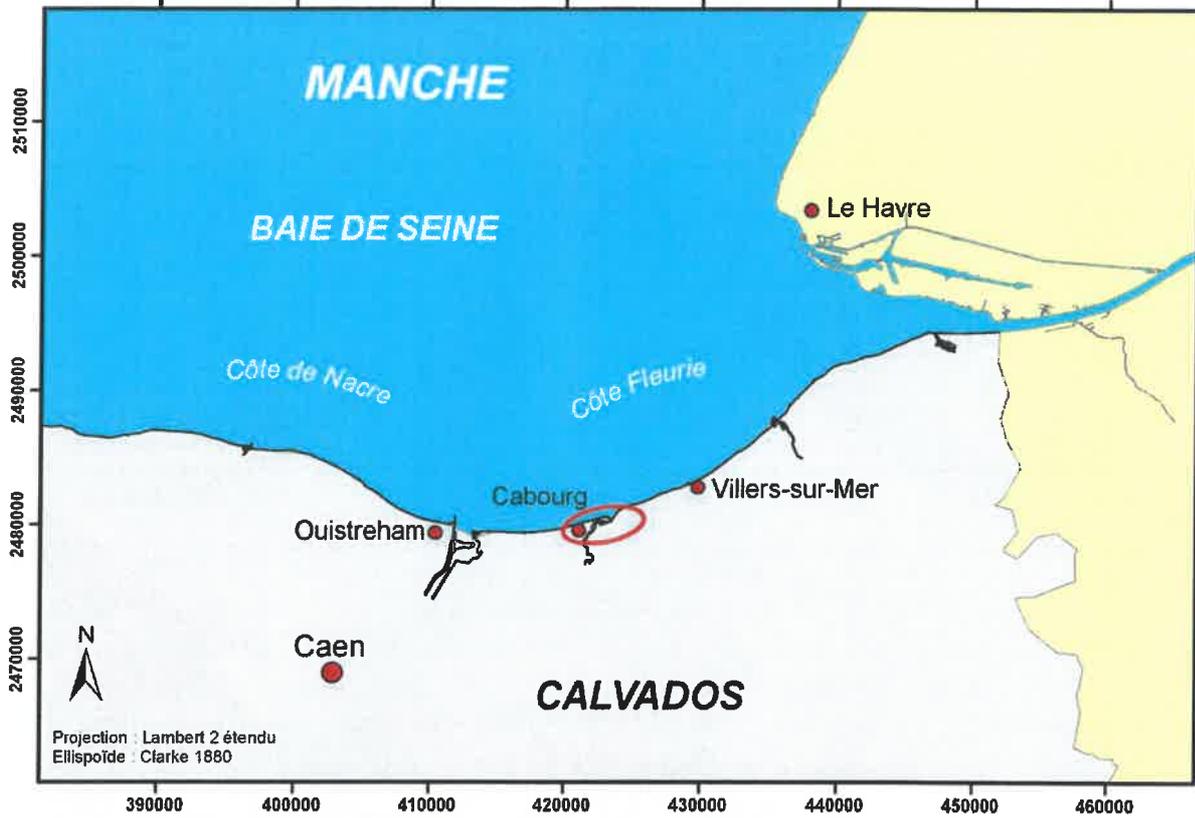
---

**4. Description de l'ouvrage (annexe 4)**

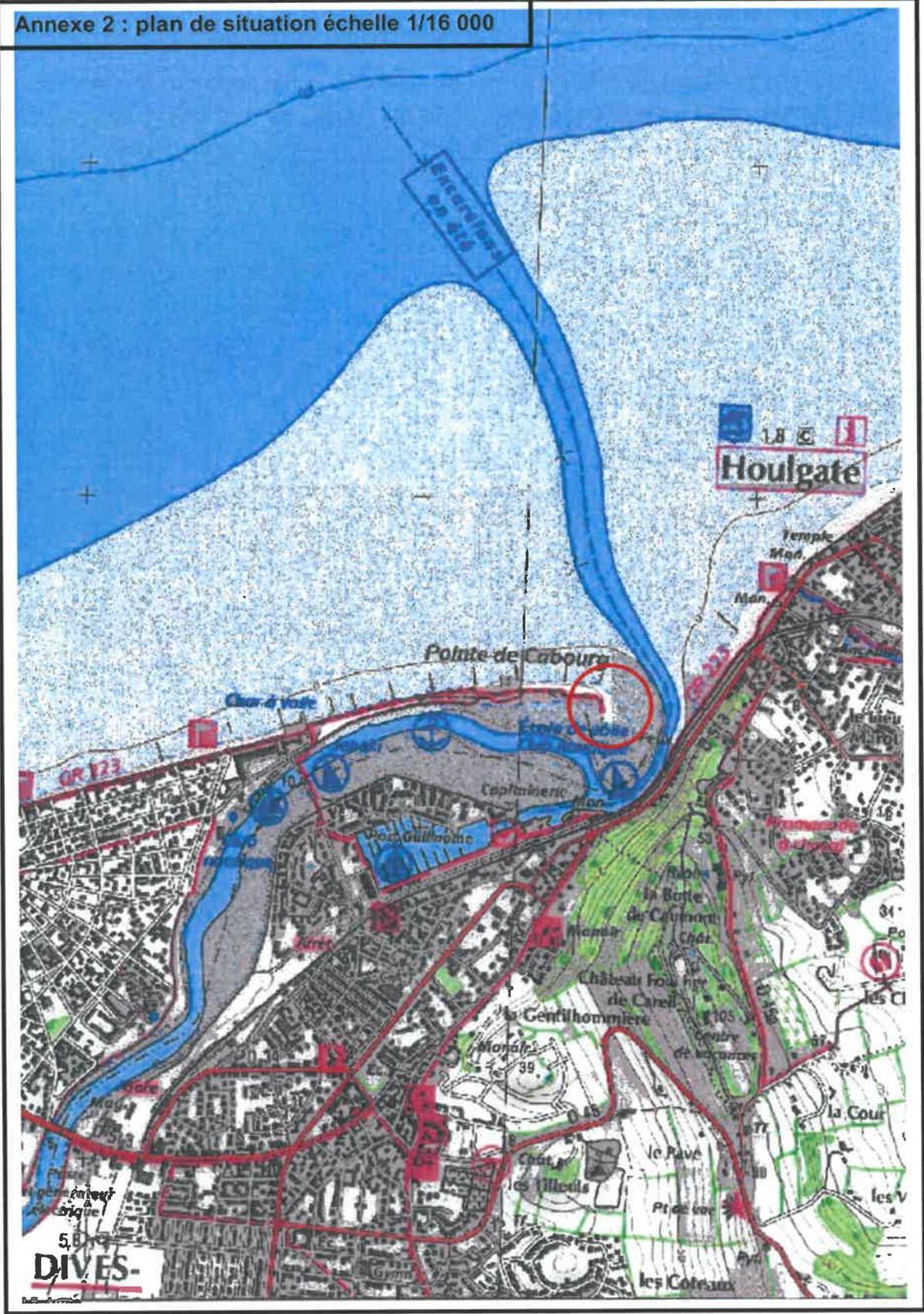
---

## 1. Localisation du projet

Le projet se situe dans le département du Calvados, sur la commune de Cabourg.



Annexe 2 : plan de situation échelle 1/16 000



## 2. Présentation du projet

---

En 2009, le Conseil départemental du Calvados a confié au centre de recherche en environnement côtiers (CREC) de l'Université de Caen, le soin d'élaborer une stratégie durable de gestion des sédiments dans le secteur côtier de la pointe de Cabourg.

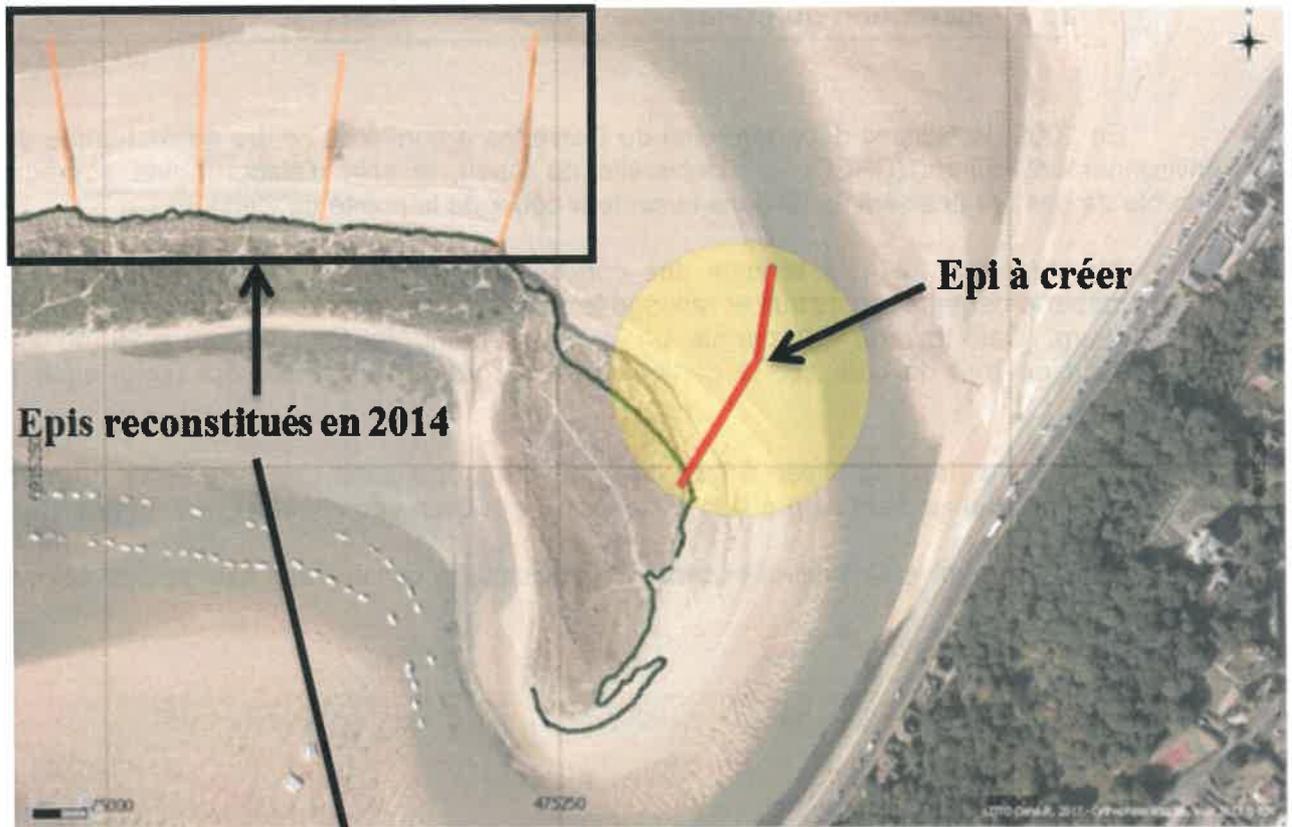
Au printemps 2014, à la suite des conclusions du premier rapport du CREC, le conseil départemental a reconstruit et rallongé les quatre épis les plus orientaux de la pointe de Cabourg. Ces travaux ont permis un exhaussement du haut estran ainsi qu'une stabilisation du trait de côte sur la partie située à l'ouest du premier épi (celui situé à l'extrémité).

Néanmoins, la zone située à l'est des nouveaux épis subit une forte érosion. Entre 2014 et 2016, l'abaissement de profil en périphérie de poulier a pu atteindre -2.2 mètres.

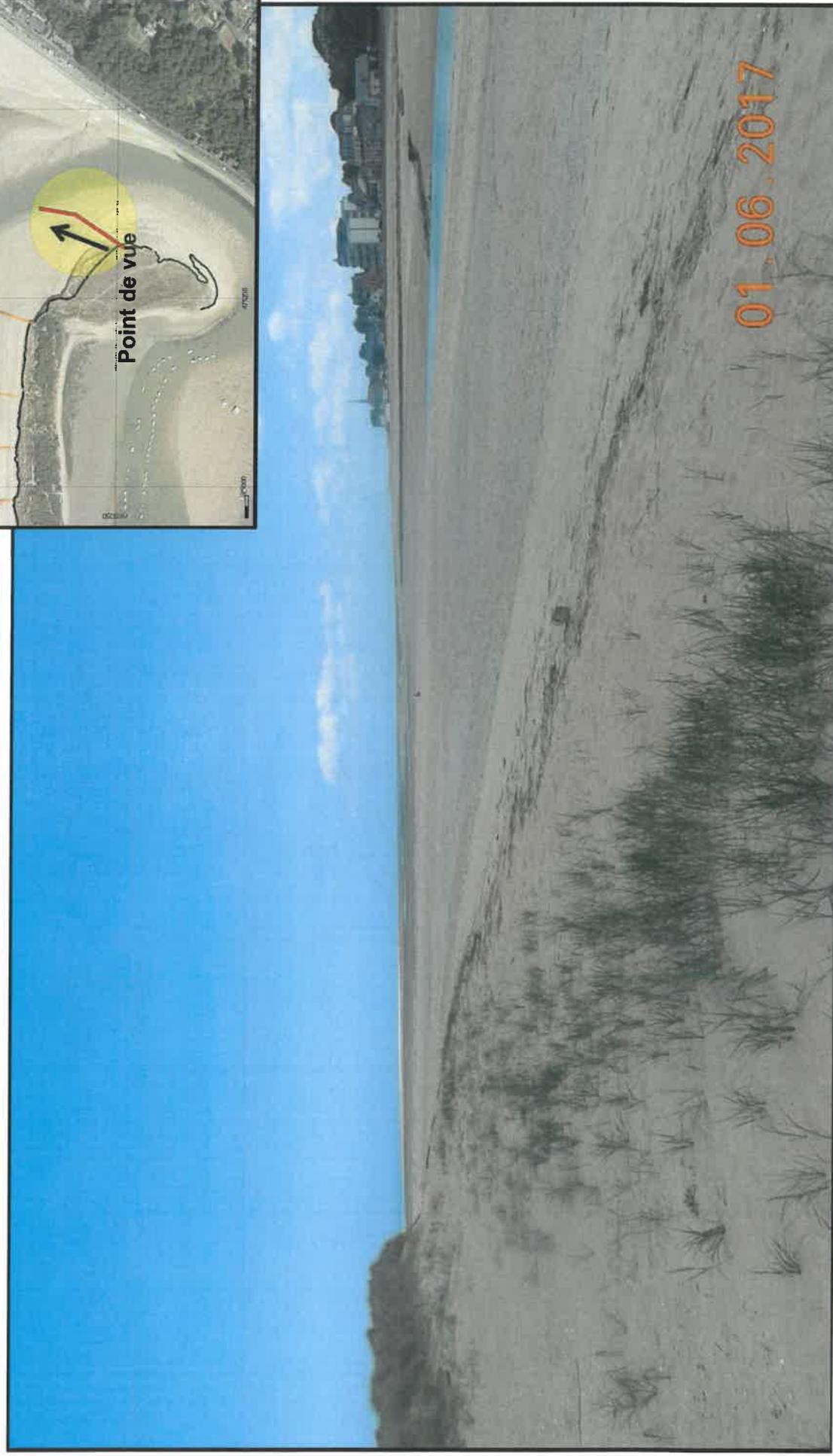
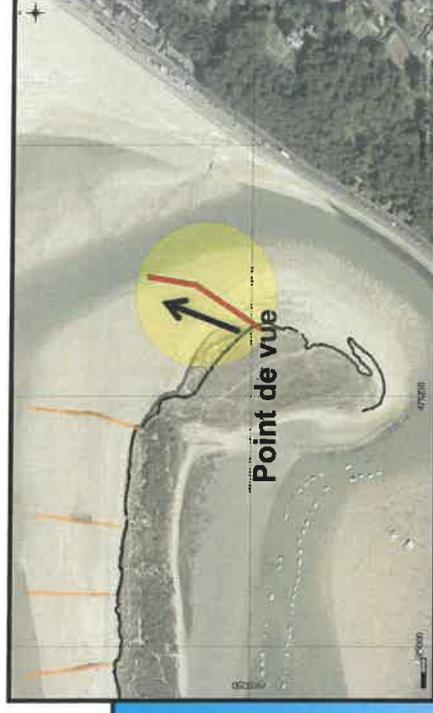
C'est pourquoi le Conseil départemental envisage la construction d'un nouvel épi sur la pointe de Cabourg.

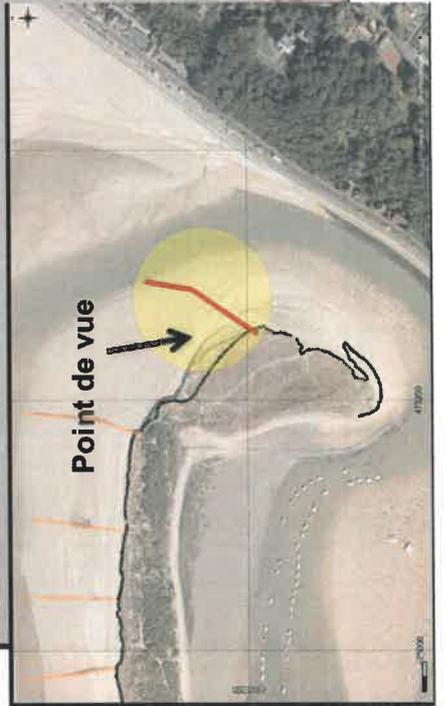
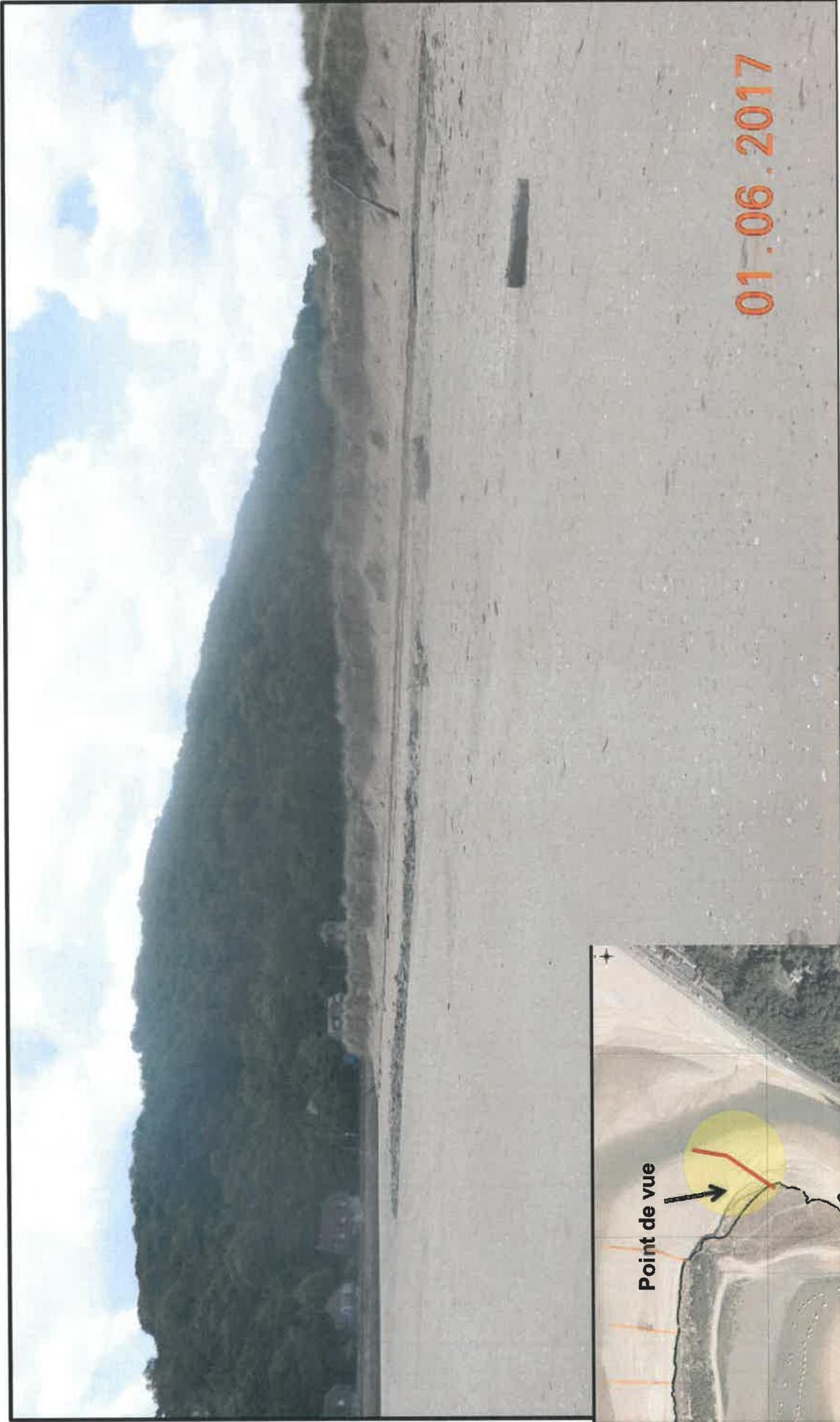


L'objectif de l'aménagement projeté est de favoriser la sédimentation sur la plage érodée, ce qui permettra de stabiliser le cordon dunaire et le trait de côte.



### 3. Photographies de la zone d'implantation (annexe 3)





### 3. Description de l'ouvrage

---

L'épi en enrochements aura une carapace constituée de blocs de 1,5 à 3 tonnes présentant une largeur de 1 m en crête et 7 m à la base.

Les flancs présenteront une pente de 3/2 (3 unités horizontales pour 2 verticales). Les blocs d'enrochements reposeront sur une couche filtre constituée de blocs 100 / 300 kg constituant une semelle épaisse de 50 cm et large de 9 mètres.

Cette semelle formera au cœur de l'ouvrage un noyau plus épais, de 1 m de hauteur, sur une largeur de 2 m à la base et 0,5 m au sommet.

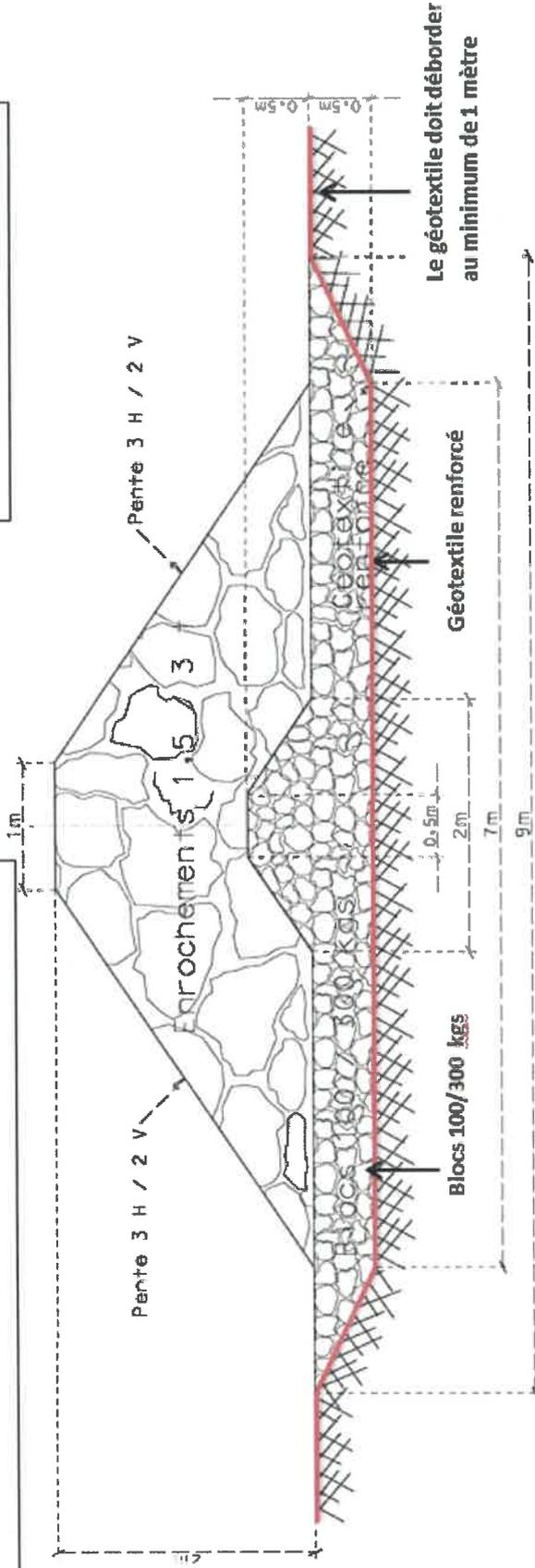
Les fondations reposeront sur un géotextile renforcé débordant de l'emprise de la carapace de l'ouvrage. La pente en tête d'ouvrage sera de 2/1.

**Le montant total de l'opération est estimé à 165 000.00 € H.T.**

### Annexe 4 : plan du projet

#### Coupe transversale de l'épi préconisé à la Pointe de Cabourg

Les coupes ci-dessous n'ont pas d'échelles



#### Coupe longitudinale de l'épi en enrochements

